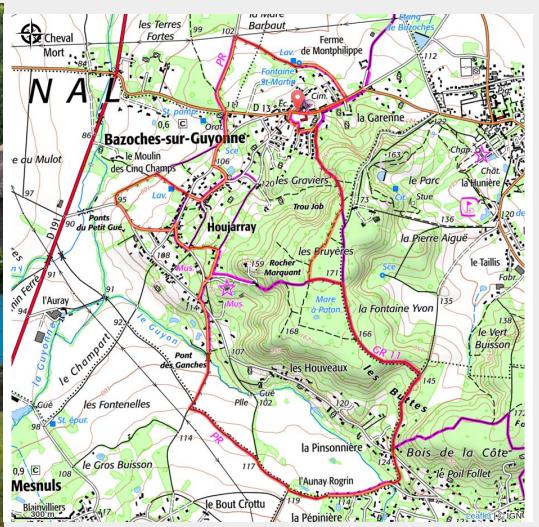


Maisons de chaume et d'illustres

PNR de la Haute Vallée de Chevreuse - BAZOCHE-SUR-GUYONNE



Maison Jean Monnet (PNRHVC)



Cette balade à Bazoches-sur-Guyonne chemine entre maisons au toit de chaume, lavoirs pittoresques, coteau boisé et plaine verdoyante mais aussi vers deux demeures d'exception, par leur architecture ou leur histoire..

Tulipes, marguerites ou nénuphars, les repères parsemés par les enfants de l'école élémentaire vous guident sur plusieurs itinéraires possibles au cœur du village de Bazoches et de son hameau Houjarray où a vécu Jean Monnet de 1945 à sa mort, en 1979.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 3 h

Longueur : 8.7 km

Dénivelé positif : 139 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

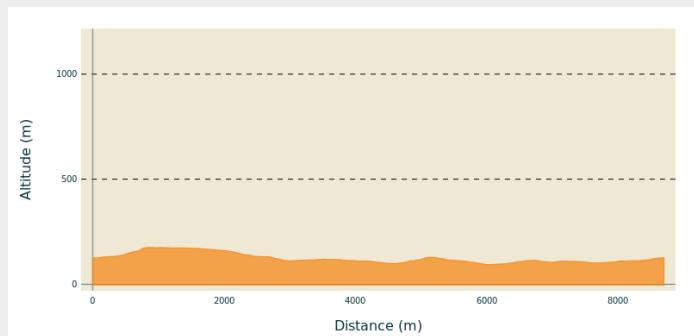
Thèmes : Histoire, Patrimoine

Itinéraire

Départ : parking de la mairie en face de l'église

Communes : 1. BAZOCHE-SUR-GUYONNE
2. LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE
3. SAINT-REMY-L'HONORE
4. LES MESNULS
5. MAREIL-LE-GUYON

Profil altimétrique



Altitude min 93 m Altitude max 175 m

1 Rejoignez le centre du village par la D13 et garez-vous sur le parking de la mairie en face de l'église (« martine », la plus ancienne cloche de la région coulée en 1555, rythmera les heures de votre balade).

2 Remontez le chemin du Saint-Sacrement sur 30 mètres et empruntez la sente à gauche. Dans la rue pavillonnaire, prenez deux fois à gauche puis à droite le chemin encaissé qui monte dans le bois balisé, entre autres couleurs, de tulipes orange.

Notez que dans les bois, deux panneaux vous informent de « Chasse dimanche et jours fériés », texte souligné de l'étonnante et paradoxale mention : « Repeuplement de gibier » ...Par prudence, évitez ces jours-là.

3 Peu après la montée, face à une fourche, prenez la sente de droite comme l'indique la feuille de la tulipe inclinée dans cette direction (repérage imaginé par les enfants !). 500 m plus loin au croisement du sentier « Jean Monnet », les enfants vous invitent à contourner le plateau boisé de la « Mare à Paton » en suivant les tulipes à gauche puis à 200 m à droite.

Vous pouvez opter pour une balade deux fois plus courte en vous dirigeant à droite : vous arriverez au-dessus de la Maison Louis Carré et juste en face de la maison Jean Monnet.

4 A la sortie du hameau de l'Aunay-Rogrin, traversez la plaine cultivée durant 1.2 km environ. Au croisement de lignes électriques, prenez à droite. Au pied du coteau, le clapotis du Guyon invite à une pause sur le pont des Ganches. Remontez sur 500 m (au croisement prenez la route à gauche et immédiatement à droite) jusqu'à la maison Jean Monnet.

5 La randonnée reprend son cours par le chemin du Saint-Sacrement entre les deux propriétés. A 200 mètres prenez à gauche puis la ruelle à droite (et non pas le sentier)

6 Au croisement des ruelles, dirigez-vous à gauche puis à droite. A 350 m, empruntez la sente dans le virage à droite.

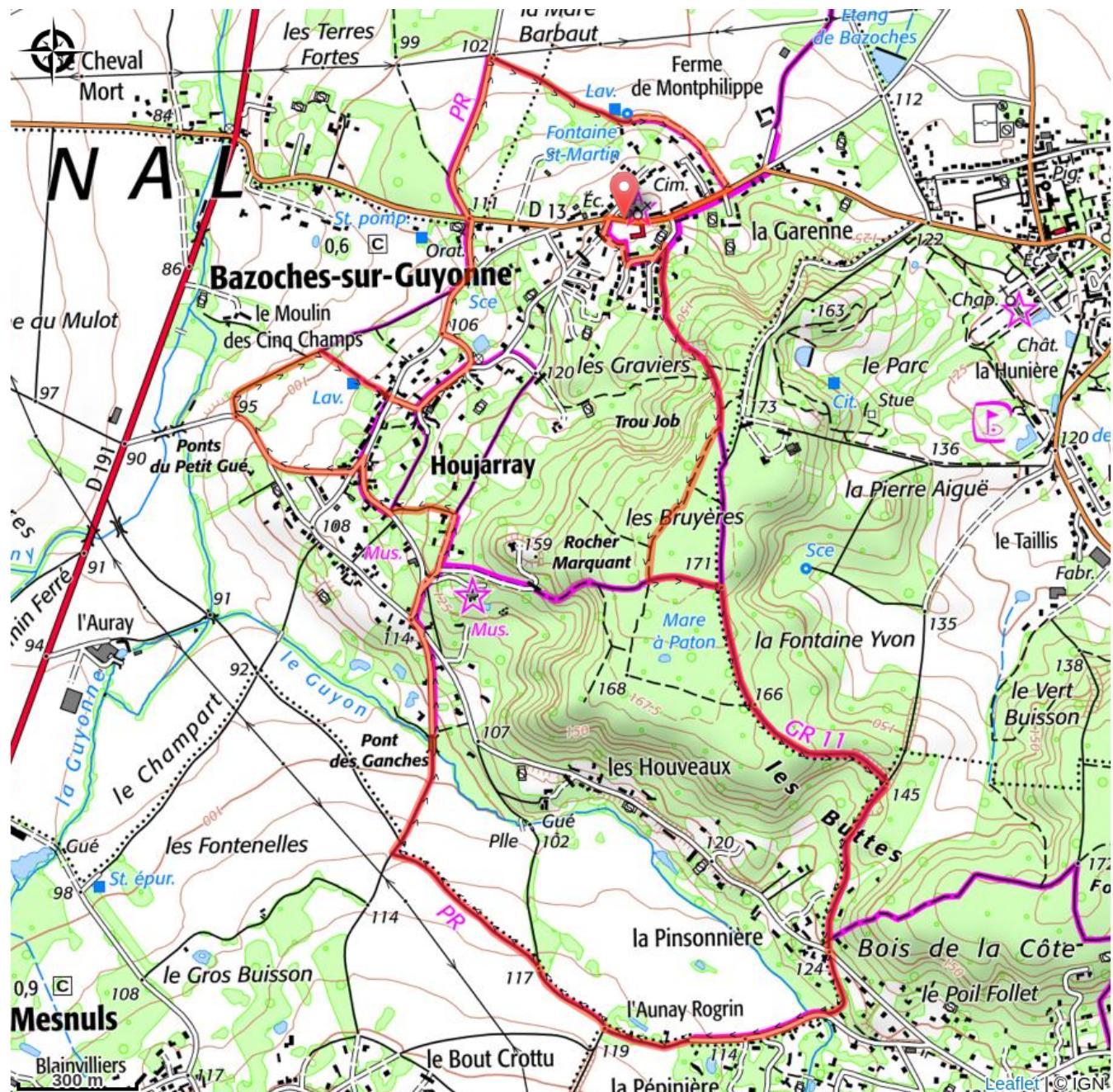
A 250 m, une tulipe vous propose de revenir dans le hameau. Notez le caractère très « bisé » du poteau électrique enlacé de lierre ! Longez le pré où paissent des moutons. N'hésitez pas à pousser la porte du lavoir, il fait partie de l'itinéraire qui le traverse !

7 A la ruelle, montez en face le chemin d'Houjarray que vous suivrez au croisement à gauche. Aux intersections suivantes, prenez la ruelle à gauche du poste électrique puis à droite (Chemin du Rocher marquant) et à la fourche à gauche. Route de Chevreuse, poursuivez en face.

Après une brève escapade (450 m) sur la petite route de Mareil-le-Guyon, une bifurcation champêtre à droite vous amènera à la Fontaine St-Martin, source résurgente qui alimente la mare d'un lavoir.

Retour par la route de Chevreuse

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Rejoignez le centre du village par la D13 et garez-vous sur le parking de la mairie en face de l'église.

Source

Parc naturel régional de la Vallée de Chevreuse

<https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/>